

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 8 octobre 1997, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Dans le cadre des mesures d'accompagnement du périphérique, la Communauté urbaine a entrepris d'élargir à 32 mètres le boulevard Stalingrad à Villeurbanne, entre les boulevards du 11 Novembre et Laurent Bonnevey.

Dans ce but, elle se porterait acquéreur d'une parcelle de terrain de 1 780 mètres carrés, à détacher d'une propriété appartenant à la ville de Lyon, cadastrée sous les numéros 279 et 291 de la section A et occupée par le Tennis Club de Lyon.

La Communauté urbaine s'engagerait à déposer la clôture existante et à reconstruire un mur au nouvel alignement, d'une qualité architecturale lui permettant de s'intégrer dans le site et estimé à 2 400 000 F.

En échange, la Communauté urbaine céderait à la ville de Lyon les tronçons déclassés des rues Antoine Rémond et des Droits de l'Homme de 2988 mètres carrés, cadastrés sous le numéro 87 de la section AY, qui se trouvent au centre d'un complexe (écoles, terrains de sports, gymnase, espaces verts et une résidence pour personnes âgées) et qui permettent la circulation piétonne des personnes relevant de ces établissements.

Dans la convention qui vous est présentée, cet échange, qui aurait lieu sans soulte, est admis par le service des domaines ;

**B - Propose** d'approuver ce document, de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu ledit document ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et domaine et administration générale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** ce document et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**2° - La dépense**, d'un montant de 2 400 000 F résultant des travaux, sera prélevée au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 1998 - compte 231 510 - opération 045 - sous-opération 003 - affaire 601.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,